A

CONVOCATION DU **CONSEIL COMMUNAL**

Code de la Démocratic Locale et de

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires

comprises dans ses attributions et au

moins dix fois par an. Lorsqu'au cours

d'une année, le conseil s'est réuni

moins de dix fois, durant l'année

suivante, le nombre de conseillers

requis pour permettre la convocation

du conseil est réduit au quart des

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est

tenu de le convoquer aux jour et heure

d'urgence, la convocation se fait par

écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle

contient l'ordre du jour. Ce délai sera

toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article 11122-17,

ART.L1122-15. Le Conseil est présidé

par le Bourgmestre ou celui qui le remplace, sauf lorsqu'un président

d'assemblée est désigné en vertu de l'article L1122-34, §3. Il ouvre et clôt

Sauf les cas

membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil convoqué par le collège communal.

la Décentralisation

indiqués.

alinéa 3 ...

la séance.

ART.L1122-13§1er.

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi 28 mars 2019 à 20h00' à la Maison Communale, Place Communale, 6 à Anhée. L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – deuxième – troisième convocation.

En séance publique:

1° Approbation du procès-verbal de la séance précédente

2º Arrêtés de police : ratification

3° Maintien de l'Agence de Développement Local (ADL) renouvellement d'agrément : réalisation et dépôt du dossier par l'ADL

4° Désignation d'un délégué communal au sein de l'Asbl « La Maison des Jeunes » : décisions

5° Désignation d'un représentant communal au sein de l'Assemblée générale de l'Opérateur de Transports de Wallonie : décisions 6° Groupement d'Informations Géographiques ASBL (GIG) :

décisions

7° Adhésion au marché portant sur l'accord cadre de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française : décisions

8° Programme Communal de Développement Rural-projet 1.10 « Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels »-projet de convention-faisabilité 2019 : décisions

9° Remplacement du revêtement du jeu de balle de Warnant et de Haut-Le-Wastia: marché public de travaux: décisions 10° Plan de cohésion sociale 2014-2019 : rapport financier 2018 : approbation

A huis clos:

11° Démission d'une institutrice maternelle définitive : décisions 12° Demande de mise en disponibilité à raison d'1/2 temps pour convenances personnelles précédant la pension de retraite à partir du 01/09/2019 : décisions

13° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

Par le Collège,

La Directrice générale, Françoise Septon.

Le Bourgmestre, Luc Piett



